

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 30 OCTOBRE 2024

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020 visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- Vu l'arrêté de délégation de fonction et de signature de M. MEDILI, Adjoint au Maire en date du 02.06.2020 ;
- Vu l'article R-2123-1 du Code de la Commande Publique ;
- Vu la consultation lancée pour la Fourniture de Produits de Marquage Routier pour le service Voirie
- Vu l'avis favorable de la Commission d'Achat réunie en séance du 28 octobre 2024
- Considérant qu'à l'issue de la consultation la proposition d' AXIMUM (76100 ROUEN) est apparue comme économiquement la plus intéressante pour la commune de Gap.

DECIDONS

Article 1

Il est conclu un Accord-cadre à bons de commande pour la Fourniture de Produits de Marquage Routier pour le service Voirie avec AXIMUM Industrie (76100 ROUEN) .

Article 2

Le présent accord-cadre est conclu pour un montant **maximum annuel de 52 500€ HT**
La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget 2024.

Article 3

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de sa date de notification . Il est reconductible 3 fois 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois.

Article 4

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur de la Voirie sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 30 OCTOBRE 2024

Le Maire-Adjoint

Vincent MEDILI



Transmis en Préfecture le : 30.10.24
Publié ou notifié le : 30.10.24

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)
Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2024_10_626
Objet :	MAPA II - Accord-cadre à bons de commande pour la Fourniture de Produits de Marquage Routier pour le service Voirie avec AXIMUM Industrie (76100 ROUEN).
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-10-30 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-210500617-20241030-D2024_10_626-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20241030-D2024_10_626-AI-1-1_0.xml	text/xml	979 o
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_15526.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20241030-D2024_10_626-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	50.7 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	30 octobre 2024 à 15h59min25s	Dépôt initial
En attente de transmission	30 octobre 2024 à 15h59min54s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	30 octobre 2024 à 15h59min59s	Transmis au MI
Acquittement reçu	30 octobre 2024 à 16h00min08s	Reçu par le MI le 2024-10-30